

---

# Page de garde de la Télécopie

AU : journal de Montréal

À L'attention de: M. Yves Rochon  
Téléphone: 521 - 4416

De: Me Alexandre N. Khouzam, avocat  
11903 rue James Morrice , suite 200  
Montréal (Québec)

H3M 2G5  
Compagnie: L'Association des Juristes Catholiques du Québec  
Téléphone: 332 - 2744  
Télécopie: 334 - 2583

Date: 15 Novembre 1994  
Nombre de pages, y compris 1 page  
cette page de garde:

## Communiqué de presse à publier dans le Journal de Montréal

**L'ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC, PAR SON PRÉSIDENT, DÉNONCE VIGOUREUSEMENT L'INGÉRANCE DES PARTIS POLITIQUES ET DES SYNDICATS, DANS LES ÉLECTIONS SCOLAIRES DE LA C.E.C.M.**

**LE NOYAUTAGE DES MEMBRES DU P.Q. ET DU B.Q. ET DES SYNDICATS DANS LES RANGS DU MEMO POUR CES ÉLECTIONS SCOLAIRES EST FLAGRANT, ET IL EST FAIT AU MÉPRIS DU CHOIX DES PARENTS POUR LES ÉCOLES DE LEURS ENFANTS.**

**LES PARENTS SONT LES PREMIERS RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION, DE L'INSTRUCTION ET DU CHOIX DE L'ÉCOLE DE LEURS ENFANTS, ET NON LES PARTIS POLITIQUES ET LES SYNDICATS QUI VEULENT ÉTATISER LE SYSTÈME SCOLAIRE ET LE RENDRE SIMILAIRE À CELUI QUI EXISTE DANS LES PAYS DE L'EST.**

**QUE LES SYNDICATS SE MÊLENT DE LEURS AFFAIRES.**

**SIGNÉ :**



Me Alexandre N. Khouzam, avocat  
Président de L'A.J.C.Q.